

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2024/48 à 2024/69**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 19 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du treize juin deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Valéria GRASELLI – Mme Nouria BELAYACHI - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

Mme Muriel SERGHERAERT - Mme Cécile MESANS, Adjointes au Maire  
Mme Martine PONCHANT – M. Philippe LEMIERE– M. Roger VICOT, Conseillers Communaux.

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS  
Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE  
Madame Martine PONCHANT a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI  
Monsieur Philippe LEMIERE a donné pouvoir à Monsieur Michel VANHEE  
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE  
Du 19 juin 2024

### DELIBERATION

#### 2024 / 67 - MAISON DU CITOYEN ET DES SOLIDARITES – SUBVENTIONS 2024.

Par délibérations n°2022/117 du Conseil Communal de Lomme du 5 décembre 2022 et n°22/565 du Conseil Municipal de Lille du 9 décembre 2022, a été autorisée la signature d'une nouvelle convention avec les représentants du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) et ses structures partenaires concernant le Point d'Accès Au Droit – Point Justice de Lomme.

La convention qui définit les missions, les moyens et les règles de fonctionnement du Point d'Accès au Droit – Point Justice a été signée le 10 décembre 2022, pour une durée de 3 ans, tacitement reconduite pour une nouvelle durée de 3 ans à l'expiration du terme, entre la Ville, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit et ses structures partenaires.

Par cette convention, la Ville arrête le montant de la subvention annuelle versée au CDAD du Nord sur la base des activités qu'il développe. En contrepartie, le CDAD du Nord assure l'intégralité du financement des consultations délivrées par les avocats du Barreau de Lille, les notaires et les commissaires de justice.

La labellisation Point d'Accès au Droit – Point Justice présente de nombreux avantages car elle permet à la Maison du Citoyen de bénéficier d'un partenariat renforcé avec le Ministère de la Justice à travers le soutien et l'aide apportée par le CDAD du Nord.

Dans ce cadre, les conventions de partenariat ont été renouvelées avec :

- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Lille – Métropole
- L'Association des Accidentés de la Vie (FNATH)
- L'Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation (AIAVM)

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions présentées dans le tableau ci-annexé pour un montant total de 24.029 € ;
- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer l'avenant ci-annexé ;

- ◆ **ATTRIBUER** la somme de :
  - 8.000 € au CDAD du Nord (Siret n°180 010 076 00016) ;
  - 4.000 € au CIDFF Lille-Métropole (Siret n°314 175 829 00048) ;
  - 4.000 € à la FNATH (Siret n°783 710 395 00014) ;
  - 8.029 € à l'AIAVM (Siret n°340 734 235 00013) ;
  
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 65, fonction 20, article 65748, opération n° 1119 Point d'Accès au Droit « Subvention de fonctionnement aux autres établissements publics locaux » - Code service : NGE.

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié le : 08 JUL. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Structure	Mise à jour de la Convention	Actions	Subvention 2024
<p>Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord</p> <p>CDAD du Nord</p> <p>Siret : 180 010 076 000 16</p>	<p>Convention renouvelée et signée le 10 décembre 2022 pour une durée de 3 ans et peut faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.</p>	<p>La Maison du Citoyen et des Solidarités accueil depuis sa labélisation un nombre toujours croissant d'usagers 1878 personnes avaient été reçues en 2008.</p> <p>En 2023, ce sont <b>4771</b> usagers qui ont été reçus à la Maison du Citoyen et des Solidarités par les agents du Service et par les intervenants extérieurs.</p> <p>Sur ces 4771 usagers, les 3 agents chargés de l'accueil juridique ont accompagné <b>2575 personnes</b> (contre 2171 personnes en 2022).</p> <p>Le CDAD du Nord finance l'intégralité des consultations juridiques délivrées par les avocats du barreau de Lille, par les huissiers de justice et les notaires. Il verse également une subvention aux associations partenaires.</p> <p>Les structures d'accès au droit (CDAD, MJD, PAD) ont intégré le réseau « point-justice » créé par le ministre de la Justice en décembre 2020. Le CDAD du Nord est chargé de la mise en œuvre de cette réforme. Le Point d'Accès au Droit de Lomme est devenu un « Point d'Accès au Droit / point-justice ». Un numéro unique d'accès au droit, le 3039 a été déployé courant septembre 2021, les usagers sont mis en relation directement avec un point-justice situé à proximité de leur domicile.</p> <p>La Maison du Citoyen et des Solidarités participe au partenariat et travail en réseau avec les Services d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) des tribunaux de l'arrondissement de Lille, afin de faciliter aux citoyens à la fois l'accès au droit et l'accès à la justice.</p>	<p>8.000 €</p>
<p>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles LILLE METROPOLE</p>	<p>Convention renouvelée et signée le 25 janvier 2023 pour une durée de 3 ans et peut faire l'objet d'un</p>	<p>Le CIDFF LILLE METROPOLE assure des permanences juridiques hebdomadaires à la Maison du Citoyen et des Solidarités, qui consistent à conseiller les lillois dans les domaines du droit de la famille, du travail, de la sécurité sociale, du conseil conjugal, de</p>	<p>4.000 €</p>

<p>CIDFF LILLE METROPOLE</p> <p>SIRET : 314 175 829 00048</p>	<p>renouvellement par tacite reconduction.</p>	<p>la médiation familiale et des violences intra-familiales ; dispense tout au long de l'année de l'information aux partenaires de la Maison du Citoyen et des Solidarités et propose un suivi par une psychologue du CIDFF de Lille aux usagers, notamment dans le cadre de violences conjugales et intrafamiliales.</p> <p>Leurs permanences ont lieu à la Maison du Citoyen et des Solidarités tous les jeudis.</p> <p>Dans les cas nécessitant une réponse d'urgence, les lillois sont reçus dans la journée dans les locaux du CIDFF Lille Métropole 198 rue de Lille à Roubaix ou peuvent bénéficier d'un rendez-vous téléphonique privilégié avec leurs services.</p> <p>Le CIDFF a participé à la Journée Nationale de l'Accès au Droit qui a eu lieu le 24 mai 2023 à la Maison du Citoyen et des Solidarités.</p> <p>Le CIDFF est intervenu dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte Contre Les Violences Faites aux Femmes en mettant en place un ciné-débat à la Médiathèque de Lomme.</p>	
<p>Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés et les représentants du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord</p> <p>FNATH</p> <p>SIRET : 783 710 395 00014</p>	<p>Convention renouvelée et signée le 25 janvier 2023 pour une durée de 3 ans et peut faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.</p>	<p>La FNATH assure des permanences juridiques à la Maison du Citoyen en matière de droit social.</p> <p>Dans les cas nécessitant une réponse d'urgence, les lillois sont reçus dans la journée dans les locaux de la FNATH 4 boulevard Louis IV à Lille où ils peuvent bénéficier d'un rendez-vous téléphonique avec les juristes compétents en matière de droit social.</p> <p>L'augmentation importante du nombre de demandes de la population en matière de droit du travail a nécessité la mise en place d'une seconde permanence mensuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.</p>	<p>4.000 €</p>

<p>Association Intercommunale d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Médiation</p> <p>AIAVIM</p> <p>SIRET : 340 734 235 00013</p>	<p>Convention renouvelée et signée le 25 janvier 2023 pour une durée de 3 ans et peut faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.</p>	<p>Depuis plus de 20 ans, l'AIAVIM procure aux lommeois une information sur leurs droits, une orientation vers les professionnels chargés de les mettre ne œuvre et une aide dans l'accomplissement de leurs démarches, elle assure également dans le cadre de ces permanences le traitement des mesures de médiation pénale diligentées par le Parquet de Lille concernant les lommeois (à l'exception des médiations diligentées dans le cadre du traitement en temps réel dont les convocations sont remises par voir d'Officier de Police Judiciaire). L'AIAVIM met enfin à disposition des lommeois sont pôle psychologique.</p> <p>Le partenariat avec la Maison du Citoyen permet aux usagers victimes d'infractions d'être orientés de manière privilégiée en dehors de la permanence du mercredi après-midi vers les juristes de l'association présents du lundi au vendredi au Tribunal Judiciaire de LILLE.</p>	<p>8.029 €</p> <p>Subvention calculée sur une base proportionnelle à la démographie à concurrence de 0.24 centimes d'euro par habitant pour la mise en œuvre de permanences juridiques hebdomadaires à la Maison du Citoyen ou tout autre site appartenant à la commune associée de LOMME</p>
--	--	--	---

**AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE  
DU POINT D'ACCÈS AU DROIT / POINT-JUSTICE de LOMME**

Vu la loi n°91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique, modifiée par la loi n°98-1163 du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits et la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle,

Vu le décret n°2000-4 du 4 janvier 2000 fixant la rétribution des consultations en matière d'accès au droit,

Vu la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Aide Juridique en date du 03 mai 1993, approuvée le 07 décembre 1993,

Vu la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit en date du 30 octobre 2003, approuvée le 09 décembre 2003,

Vu la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit en date du 16 mai 2013, approuvée le 16 mai 2013, complétée et modifiée par avenant du 23 novembre 2017, approuvé le 23 novembre 2017.

Vu la convention relative à la création du Point d'Accès au Droit de Lomme en date du 2008, approuvée le 8 mars 2005,

Vu la dépêche de Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice en date 09 décembre 2020 portant création d'un réseau point-justice et d'un logo unique,

Vu la convention de partenariat établie pour une durée de trois ans du 10 décembre 2022 au 10 décembre 2025,

**ENTRE :**

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord représenté par Monsieur Xavier PUEL, Président du Tribunal Judiciaire de LILLE, Président du CDAD du Nord,

D'une part,

**ET**

La Ville de Lille - Commune Associée de Lomme représentée par Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire délégué de la Commune Associée de Lomme, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil Communal du 19 juin 2024 et du Conseil Municipal de Lille du 20 juin 2024, désignée ci-après par « la Commune », n° SIRET / 215 903 550 00014, Code NAF : 8411 Z,

D'autre part,

**Autres partenaires :**

Le Barreau de Lille, représenté par Maître Marie Christine DUTAT, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats du Barreau de Lille,

La chambre Interdépartementale des Notaires du Nord et du Pas de Calais, représentée par Maître Edouard GRIMOND, Président,

La chambre Régionale des Commissaires de Justice, représentée par Barbara SEREDNICKI, Président,

**Il a été convenu de modifier comme suit la convention intervenue entre les parties pour l'année 2024.**

**ARTICLE 1 : MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Les dispositions ci-dessous s'ajoutent aux articles de la convention relatifs aux montants des subventions octroyées et le cas échéant aux modalités de versement. Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

**ARTICLE 2 : SUBVENTION**

Afin de soutenir les actions du Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord, et à la condition qu'il respecte les engagements de la convention de partenariat, la Ville s'engage à verser à au Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord une subvention d'un montant de 8000,00 € au titre de l'année 2024. Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Nord s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter le budget prévisionnel ci-annexé.

Fait à LOMME, le .....

**Pour le CDAD du Nord :**

Le Président du Tribunal Judiciaire de Lille, Président du CDAD du Nord,

Monsieur Xavier PUEL

**Pour le Point d'Accès au Droit / point-justice de Lomme :**

Le Maire délégué de la Commune associée de Lomme,

Monsieur Olivier CAREMELLE



**Pour les autres partenaires :**

Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats,

Maître Florent MERAUT

Le Président de la Chambre Régionale des Commissaires de Justice,

Maître Barbara SEREDNICKI

Le Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires du Nord et du Pas de Calais

Maître Alexandre DESWARTE

DEPENSES		Prévisions	RECETTES		Prévisions
<b>section d'investissement :</b>					
2053	Logiciel - Site internet	500,00	74	Subventions d'exploitation	
2183	matériel informatique et de bureau	500,00	741	Etat	
<b>section fonctionnement</b>					
60	Achats			cour d'appel	218 720,00
6068	Achats			Préfecture FIPD	10 000,00
607	Achats de marchandises	200,00	744	Collectivités locales	
61	Hebergement site			conseil départemental	60 000,00
6156	primes d'assurance	300,00		mairie de Lille	8 000,00
616	Documentation générale	110,00		mairie de Lomme	8 000,00
6181	Autres services extérieurs			mairie de Hem	5 000,00
62	Gratification stagiaires	7 000,00		mairie de Saint-André	5 000,00
6212	Information, publications, relations publiques	10 000,00		mairie de Caudry	2 000,00
623	Déplacement - mission	1 000,00		mairie de Condé sur Escaut	5 000,00
625	Réception	5 000,00		mairie de Saint-Armand-les-Eaux	5 000,00
626	Frais postaux et télécommunications			mairie de Pecquenourt	5 000,00
6267	Prestation externe d'informatique	500,00		mairie d'Hellennes	5 000,00
6288	Subventions externes diverses	5 000,00		Communauté de Communes Pays de Normal	5 000,00
62888	Subventions aux avocats, notaires, huissiers	25 720,00			
65	Autres charges de gestion				
6511	Redevances pour concession et logiciels	2 500,00			
657	Subventions versées à des tiers				
65734	Subventions aux associations	96 000,00			
6588	Autres charges diverses	2 000,00			
<b>Section personnel</b>					
64	Charges de personnel				
641	Rémunération de personnel	4 000,00			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	400,00			
646	Rémunérations diverses				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>392 730,00</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>341 720,00</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>				<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>-51 010,00</b>
<b>Totaux égaux en recettes et en dépenses</b>		<b>392 730,00</b>		<b>Prélèvement sur fonds de roulement</b>	<b>51 010,00</b>
				<b>Totaux égaux en recettes et en dépenses</b>	<b>392 730,00</b>

Validé en AG du 06 décembre 2023

La Vice-présidente du CDAD du Nord

Carole ETIENNE



10. Budget prévisionnel de l'association «           CIDFF NORD TERRITOIRES           »

**Intitulé du projet :** INFORMATION JURIDIQUE A DESTINATION DES HABITANTS DE LA VILLE DE LOMME AU SEIN DE LA MAISON DU CITOYEN ACCUEIL ET INFORMATIONS DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	100	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures	100	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	5300
		Etat : préciser le(s) ministères, directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0	ddfe	1040
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	300
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	240	Conseil-s Départemental (aux) :	500
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	240	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	4200
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	100		
Impôts et taxes sur rémunération	100		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	5600	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	5600	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Coisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations	
		et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>6040</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>6040</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>6040</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>6040</b>

La subvention sollicitée de 4200€, objet de la présente demande représente 69,54 % du total des produits du projet

dont CVN (montant sollicité total du budget) x 100.

Nom du Signataire : PESSEMIER DEBOUDT MARIE

Qualité : DIRECTRICE

Date : 15/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

CIDFF  
198 rue de Lille 59100 ROUBAIX  
Tél: 03 20 70 22 18  
cidfflillemetropole@gmail.com  
Siret : 31417582900048

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) .DANUY BOURDET

Représentant(e) légal(e) de l'association : CIDFF NORD TERRITOIRES

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).*

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 4200 € au titre des appels à projet 2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le .....15/04/2024..... À Roubaix

Signature

CIDFF  
198 rue de Lille 59100 ROUBAIX  
Tél: 03 20 70 22 18  
cidfflillemetropole@gmail.com  
Siret : 31417582900048

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

# Délégation de signature

Je soussigné, Dany BOURDET, Président de l'association, loi 1901,

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Nord/Territoires Lille Métropole - Hainaut - Sambre Avesnois - Cambrésis

CIDFF Nord/Territoires  
198 rue de Lille 59100 ROUBAIX  
Siret : 31417582900048

Donne pouvoir à Madame Marie PESSEMIER DEBOUDT, Directrice du CIDFF Nord/Territoires

afin de pouvoir signer tous documents afférents :

- au fonctionnement de l'association en général,
- aux dossiers de demandes de subvention, y compris les conventions et éventuels avenants,
- aux démarches comptables et bancaires, notamment la signature des chèques,
- toutes autres démarches utiles.

Cette délégation est accordée pour **l'année civile 2024**.

Fait pour valoir ce que de droit, à Roubaix, le 02/01/2024

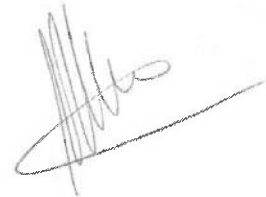
Signature du Président:

Mr Dany BOURDET,



Signature de la Directrice :

Marie PESSEMIER DEBOUDT,



CIDFF  
198 rue de Lille 59100 ROUBAIX  
Tél: 03 20 70 22 18  
cidfflillemetropole@gmail.com  
Siret : 31417582900048

*Cette délégation sera à présenter à chaque signature opérée par la personne qui en est détentrice.*

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles  
CIDFF Nord/Territoires Lille Métropole-Hainaut Sambre Avesnois-Cambrésis

Siège social: 198 rue de Lille 59100 ROUBAIX ☎ : 03.20.70.22.18 @ : [cidfflillemetropole@gmail.com](mailto:cidfflillemetropole@gmail.com)

Siret: 31417582900048

W 5950003893

**10. Budget prévisionnel de l'association « FNATH Association des accidentés de la Vie »**  
**Intitulé du projet : « \_\_\_\_\_ médiation LOMME \_\_\_\_\_ »**


CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		130000
Achats matières et fournitures		47000	<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures		3000	<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		0			
Locations		3500			
Entretien et réparation		2250			
Assurance		2500	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation		500			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					0
Publicité, publication		700			
Déplacements, missions		2850	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres		6000	Ville de Lomme		6000
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0	Lille Hellemes		8000
Impôts et taxes sur rémunération			Accompagnement des Lillois en difficulté		3000
Autres impôts et taxes		8700	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		50000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		20000	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>					
<b>Frais financiers autres</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		1470000	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		1470000
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		

Nom du Signataire : DEREIGNAUCOURT Daniel

Qualité : Président

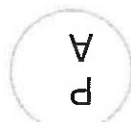
Date : 11 avril 2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



AiAVM

## Fiche 2 Budget prévisionnel de la structure

Exercice 2024		ou date de début :		date de fin :	
Charges	Montant <sup>3</sup>	Produits	Montant		
<b>Charges directes</b>		<b>Ressources directes</b>			
60- Achats	5000	70- Vente de produit fini, de marchandises, prestations de services	19 000		
Prestations de services					
Achats matières et fournitures	5000	74- Subventions d'exploitation <sup>4</sup>	760 586		
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61- Services extérieurs	15750	- JUSTICE	340 263		
Locations	12000	- FIPDR	122 073		
Entretien et réparation	1300	-			
Assurance	800	- CDAD	11 000		
Documentation, autres	1 650	Département(s)			
62- Autres services extérieurs	105 811	- CD du Nord Adm Ad hoc	20 370		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- CD Du Nord - AV	31 106		
Publicité, publication	1 000	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>5</sup>			
Déplacements, missions	20000	- CU Dunkerque	48 500		
Service bancaires, autres	9400	Commune(s)			
63- Impôts et taxes	59 347	- Ville de Lille	92 423		
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes		- Autres communes	59 382		
64- charges de personnel	596 533	L'agence de service et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)			
Rémunération des personnels	439 508	Autres établissement publics			
Charges sociales		Aides privée	35 469		
Autres charges de personnel		75- Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dont manuels ou legs			
66- Charges financières		76- Produits financiers	1100		
67- Charges exceptionnelles		78- Reprises sur amortissements et provisions	5765		
68- Dotations aux amortissements	4000				
<b>Charges indirectes</b>					
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
Total des charges	786 451	Total des produits	786 451		
<b>Contributions volontaires<sup>6</sup></b>					
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature			
Secours en nature		Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10000	Prestations en nature	10 000		
Personnel bénévole		Dons en nature			
Total	796 451	Total	796 451		

ASSOCIATION INTER-COMMUNALE  
D'AIDE AUX VICTIMES  
ET DE MEDIATION PENALE DE LILLE  
HOTEL DE VILLE DE LILLE  
Place Roger Salengro  
59033 LILLE Cedex  
Tél. 03 20 49 50 79  
Fax 03 20 49 54 91  
Mail : aiavm59@gmail.com



# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ~~ASSOCIATION HORS SPORT~~ GIP

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE  <input type="radio"/> <b>XX RENOUELEMENT</b>
<b>Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord</b>
Montant souhaité : <b>8.000 €</b>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB du GIP,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel



## 1- Identification du GIP

1.1 Nom - Dénomination : **Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord**

Sigle du GIP : CDAD du Nord      Site web: www.cdad-nord.fr

1.2 Numéro Siret : 18001007600016      1.2 bis code NAF : 84.23Z

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : NON

1.4 Adresse du siège social : Tribunal judiciaire de Lille - 13 avenue du Peuple Belge

Code postal : 59034      Commune : LILLE Cedex

1.5 Représentante légale

Nom : ETIENNE      Prénom : Carole

Fonction : vice-présidente, procureure de la République près le TJ de Lille

Téléphone :      Courriel :

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : FLASZENSKI      Prénom : Nathalie

Fonction : Secrétaire générale

Téléphone : 03.20.78.34.14      Courriel : cdad-nord@justice.fr

---

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?    oui     non

**Le CDAD du Nord n'est pas une association mais un GIP**

**La convention constitutive renouvelée en date du 8 juillet 2023 a été publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord du 19 juillet 2023**

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :      attribué par      en date du :

\_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?    oui     non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?    oui     non

### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

.....

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui, lesquelles?

.....Le CDAD du Nord n'a pas d'adhérent.....

### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	0	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	0	
Nombre total de salariés :	0	
Dont nombre d'emplois aidés	0	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	0	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	1	
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :	0
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	0
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :	0
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	0

CDAD DU NORD  
Compte financier 2023

VALIDE PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES	RECETTES	
	Réalisations	Réalisations
<b>Investissement</b>		
2053 - Logiciel - Site internet	-	180 000,00
2183 matériel informatique et de bureau	-	180 000,00
		-
<b>Personnel</b>	2 673,61	72 366,00
641 - rémunération personnel	2 446,24	40 000,00
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	227,37	7 500,00
		8 000,00
<b>Fonctionnement</b>	242 593,64	5 000,00
607 - Achat de marchandises	-	1 866,00
6156 - Hébergement site	180,00	5 000,00
616 - Prime d'assurance	97,84	-
6212 - Gratification stagiaire	-	5 000,00
623 - Information, publications, relations publiques	-	-
625 - Déplacement, mission	518,26	-
6257 - Réception	349,80	-
6287 - Prestation externe d'informatique	300,00	-
6288 - Autres prestations externes diverses	5 130,00	-
62888 - Subventions aux avocats, notaires, commissaires de justice	229 487,45	1,69
6511 - Redevance pour concessions et logiciels	2 406,29	-
6588 - Autres charges diverses	4 124,00	-
<b>Intervention</b>	65 240,00	-
		-
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>310 507,25</b>	<b>252 367,69</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>58 139,56</b>	<b>252 367,69</b>
<b>TOTAL</b>	<b>252 367,69</b>	<b>252 367,69</b>

Validé en AG du 13 mars 2024

La vice-présidente du CDAD du Nord



Carole ETIENNE



Description :

Les PAD ont intégré le réseau point-justice créé en 2019 par le ministère de la Justice.  
Le PAD/point-justice, lieu gratuit et permanent, permet d'apporter aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs, une information de proximité sur leurs droits et/ou devoirs.

Il assure à l'échelon local la politique départementale de l'aide à l'accès au droit définie par le CDAD en assurant un service d'accueil, une aide pour l'accomplissement de démarches tendant à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation, des informations dans différents domaines du droit, un accès à des consultations juridiques gratuites dispensées par des professionnels du droit.

Objectifs poursuivis :

Favoriser l'accès au droit des habitants de la ville de Lomme, commune associée de Lille.  
Organiser et financer des permanences de consultation et d'information juridiques gratuites pour tous les citoyens, assurées par des avocats, notaires, huissiers, associations.  
Mettre en place des actions spécifiques (logement indigne et insalubre, discrimination...)  
Lutter contre les exclusions.  
Informers les jeunes de leurs droits et obligations.  
Organiser le partenariat entre les point-justice et les France-services

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

En 2023, le point-justice de Lomme a reçu 4.773 personnes.

241 personnes ont été reçues par un avocat, 33 par un notaire, 8 par un commissaire de justice, 677 par un conciliateur de justice, 640 par un délégué du Défenseur des droits, 462 par une association (dont 140 par une association d'aide aux victimes), 127 par un autre intervenant.

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Les villes de Lomme, Lille et Hem.

Le département du Nord.

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Le CDAD du Nord finance les consultations dispensées au PAD/point-justice de Lomme par les avocats, les notaires et les commissaires de justice.  
Il suit les activités des conciliateurs et de l'association d'aide aux victimes qu'il subventionne également, ainsi que des délégués du défenseur des droits.  
Il aide à la mise en place de nouvelles permanences et joue le rôle de coordinateur entre les différentes structures d'accès au droit du Nord. Il apporte son soutien technique aux nombreux projets menés notamment en mobilisant son réseau partenarial.  
Il met en place des actions spécifiques.  
Il assure la communication des actions, des permanences, des coordonnées des partenaires via son site internet et son compte Instagram.

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Toute personne quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son lieu de résidence et ses revenus, a le droit d'être informée gratuitement sur ses droits et devoirs afin d'être en mesure de les mettre en œuvre.  
Les personnes sourdes et malentendantes peuvent être accompagnée par un interprète en langue des signes française lors d'un entretien avec un professionnel du droit.  
Les délégués du Défenseur des droits assurent des permanences dans les structures d'accès au droit du département Nord.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Oui

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Oui. Accueil de scolaires aux audiences correctionnelles du tribunal judiciaire de Lille

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Toute personne quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son lieu de résidence et ses revenus, a le droit d'être informée gratuitement sur ses droits et devoirs afin d'être en mesure de les mettre en œuvre.

## 7. Engagement auprès de la commune

Le GIP a-t-il participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	
	Autres	JNAD 2023
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023 : 3
- Assemblées Générales réalisées le : 22/03/23 ; 22/06/23 ; 06/12/2023
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : (..... % du nombre total des adhérents)

Le CDAD du Nord n'a pas d'adhérent. Sont présents ou représentés à l'AG, les membres de droit et les membres appelés à siéger.

- ~~Nombre de réunion du Bureau de l'association :~~
- Politique de formation :

**CDAD DU NORD**  
**Budget Prévisionnel 2024**

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

	DEPENSES	Prévisions		RECETTES	Prévisions
	<b>section d'investissement :</b>				
2053	Logiciel – Site internet	500,00	74	Subventions d'exploitation	
2183	matériel informatique et de bureau	500,00	741	Etat	
	<b>section fonctionnement</b>			cour d'appel	218 720,00
60	Achats			Préfecture FIPD	10 000,00
6068					
607	Achats de marchandises	200,00	744	<b>Collectivités locales</b>	
61				conseil départemental	60 000,00
6156	Hébergement site	300,00		mairie de Lille	8 000,00
616	primes d'assurance	110,00		mairie de Lomme	8 000,00
6181	Documentation générale	-		mairie de Hem	5 000,00
62	<b>Autres services extérieurs</b>			mairie de Saint-André	5 000,00
6212	Gratification stagiaires	7 000,00		mairie de Caudry	2 000,00
623	Information, publications, relations publiques	10 000,00		mairie de Condé sur Escaut	5 000,00
625	Déplacement - mission	1 000,00		mairie de Saint-Amand-les-Eaux	5 000,00
6257	Réception	5 000,00		mairie de Péquencourt	5 000,00
626	Frais postaux et télécommunications	-		mairie d'Hellemmes	5 000,00
6287	Prestation externe d'informatique	500,00		Communauté de Communes Pays de Mormal	5 000,00
6288	Autres prestations externes diverses	5 000,00			
62888	Subventions aux avocats, notaires, huissiers	257720,00			
65	<b>Autres charges de gestion</b>				
6511	Redevances pour concession et logiciels	2 500,00			
657	<b>Subventions versées à des tiers</b>				
65734	Subventions aux associations	96 000,00			
6588	Autres charges diverses	2 000,00			
	<b>Section personnel</b>				
64	<b>Charges de personnel</b>				
641	Rémunération de personnel	4 000,00			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	400,00			
646	Rémunérations diverses	-			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>392 730,00</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>341 720,00</b>
	<b>Excédent de l'exercice</b>			Déficit de l'exercice	-51 010,00
	<b>Totaux égaux en recettes et en dépenses</b>	<b>392 730,00</b>		Prélèvement sur fonds de roulement	51 010,00
				Totaux égaux en recettes et en dépenses	<b>392 730,00</b>



Validé en AG du 06 décembre 2023

La vice-présidente du CDAD du Nord

Carole ETIENNE

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussignée, ETIENNE Carole, vice-présidente du CDAD du Nord, procureure de la République près le tribunal judiciaire de Lille

Représentante légale du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord

**Déclare :**

- que le GIP est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ; *n'est pas soumis*
- que le GIP ~~souscrit~~ *n'est pas soumis* au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- ~~que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ; Le CDAD du Nord n'est pas une association~~
- que le GIP a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

XX  supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 8.000 € au titre des appels à projet 2024

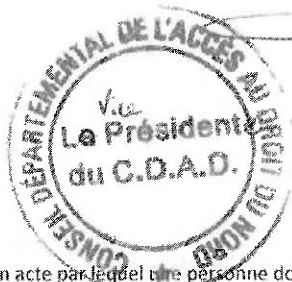
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire du CDAD du Nord

=> Joindre un RIB

Fait, le *2/5/2024*

À Lille

Signature



Carole ETIENNE  
Procureur de la République

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.



# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE  <input checked="" type="checkbox"/> xRENOUVELLEMENT
<p><b>Association : CIDFF NORD TERRITOIRES</b></p>  <p>Montant souhaité : 4200 EUROS</p>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. Ils doivent être datés et signés par le président (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint a cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

# 1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : CIDFF NORD TERRITOIRES

Sigle de l'association : ...CIDFF ..... Site web: ..... <https://nord-territoires.cidff.info/>

1.2 Numéro Siret : 31417582900048

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : **W595003893**

1.4 Adresse du siège social : 198 rue de Lille

Code postal : ...59100 Commune : ..Lomme

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ..BOURDET ..... Prénom : DANY

Fonction : .....PRESIDENT

Téléphone : ...0320702218..... Courriel : .....CIDFFLILLEMETROPOLE@GMAIL.COM

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : .....PESSEMIER ..... Prénom : MARIE

Fonction : .....DIRECTRICE.....

Téléphone : .....0320702218.... Courriel : CIDFFDIRECTION@GMAIL.COM

---

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : attribué par en date du :

CIDFF MINISTERE DROITS DES FEMMES 01/01/2022

ASSOCIATION SPECIALISEE D AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES \_ MINISTERE DE LA JUSTICE 01/09/2022

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui  non

## 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

..FNCIDFF/FRCIDFF/ FCI/ MDA/ FENAMEF/ FNCCF

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui,

lesquelles?.....LE SECOURS POPULAIRE DE ROUBAIX

#### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	14	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	1	
Nombre total de salariés :	25	
Dont nombre d'emplois aidés	0	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	21	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0	
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :	0
	LILLOIS / HELLEMMOIS :	2
	EXTERIEURS :	11
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :	
	Plus de 18 ans :	13
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	9
	Homme :	4
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	

## 5. Bilan financier de l'association : « cidff nord territoires »

Année 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	48700	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	61148 90
Achats matières et fournitures	25000	73 - Concours publics	
Autres fournitures	23700	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	1266405
		Etat (préciser le(s) ministère(s) directions ou services déconcentrés sollicités et 1ère page	
61 - Services extérieurs	111000	drdfe	423969
Locations	90000	fpdr cv justice	166000
Entretien et réparation	4000		
Assurance	5000	Conseil s Regional(aux)	36500
Documentation	2500		
autres	9500		
62 - Autres services extérieurs	47753	Conseil s Départemental (aux)	267450
Remunerations intermédiaires et honoraires	22000		
Publicité publication	3253		
Déplacements missions	12000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	118000
Services bancaires autres	10500	Lomme 4000	
63 - Impôts et taxes	25000		
Impôts et taxes sur rémunération	25000		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF etc détailler)	70000
64 - Charges de personnel	1100000	Fonds européens (FSE, FEDER etc )	97336
Remunération des personnels	1050000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	87250
Autres charges de personnel	50000	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	1468	75 - Autres produits de gestion courante	6782
		755 Cotisations	200
		758 Dons manuels - Mécénat	6582
66 - Charges financières	414 90	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>1334335 9</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>1334335 9</b>
Excédent provisionnel (bénéfice)		Insuffisance provisionnelle (déficit)	

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)<sup>3</sup></b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolet	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>1334335 9</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>1334335 9</b>

Nom du Signataire : **Pessemier Deboudt Marie**

Qualité : **directrice**

Date : **15/04/2024**

Signature :

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**Etat de la trésorerie :**

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Notre fond de roulement nous permet d'assurer une trésorerie à 4 mois ½ à savoir environ 300 000 euros ; notre trésorerie est donc en deça de 3 fois les besoins annuels.

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON x <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI x <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle
<b>Etat</b>	<b>1040</b>	
<b>Departement</b>	<b>500</b>	
<b>Région</b>	<b>300</b>	

## 6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

INFORMATION JURIDIQUE A DESTINATION DES HABITANT.E.S DE LA VILLE DE LOMME AU SEIN DE LA MAISON DU CITOYEN ACCEUIL ET INFORMATIONS DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

- informer tous les publics sur leurs droits
- les aider à résoudre les démarches administratives ou de procédures.
- accueillir des victimes de violences sexistes et sexuelles et leur proposer un accompagnement
- participer aux actions de sensibilisations menées sur la ville de Lomme sur la thématique Égalité et Lutte contre les violences

Description :

**Le rôle de la juriste qui anime ses permanences est d'informer tous les publics sur leurs droits et les aider à résoudre les démarches administratives ou de procédures. La juriste est compétente sur tous les domaines du droit ce qui permet de faire une première analyse de la demande et d'éventuellement réorienter.**

Elle reçoit aussi des victimes de violences et dans ce cadre elle informe notamment par les mesures légales de protection comme l'ordonnance de protection, les conditions d'attribution de l'aide juridictionnelle et l'assistance d'un avocat. Elle informe également sur les procédures pénales (dépôts de plainte, peines encourues ...) et civiles (rupture, procédure de divorce, autorité parentale, droit de visite et d'hébergement...) et peut accompagner dans les démarches administratives, sociales, de santé. Elle peut également mobiliser le soutien psychologique proposé au CIDFF ainsi que l'accompagnement social des allocataires du RSA en lien avec le département du Nord

**La juriste reçoit chaque jeudi à la Maison du citoyen de Lomme sur Rendez vous**

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- nombre de permanence animée/an
- nombre de personnes reçues/ an
- typologie des publics
- typologie des demandes

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Lomme tout quartier

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

**1 juriste qualifiée et formée régulièrement à hauteur de 0.11 ETP/ANNUEL**

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Non

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

Le projet est accessible à toutes et a vocation à lutter par l'accès au droit aux discriminations.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Le projet se déroule au sein de la maison du citoyen de Lomme

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Il peut proposer des sensibilisations sur l'égalité femmes- hommes et ou sur les violences sexistes et sexuelles

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Il s'adresse à toutes mais en particulier aux femmes

7.

## Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	

	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	
	Autres	25/11/2023
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Nos équipes se déplacent en transport en commun et /ou e mobilité douce ; nous n'imprimons que très peu et sensibilisons nos salarié.e.s au tri, et aux usages durables en général

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023: 4
- Assemblée Générale réalisée le : 22/06/2023
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 8 (61.53 % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 6
- Politique de formation : nos salariées bénéficient de formation régulière organisée en intra fédération ou en externe et nos bénévoles également



10. Budget prévisionnel de l'association «            **CIDFF NORD TERRITOIRES**            »

**Intitulé du projet :** INFORMATION JURIDIQUE A DESTINATION DES HABITANT.E.S DE LA VILLE DE LOMME AU SEIN DE LA MAISON DU CITOYEN ACCUEIL ET INFORMATIONS DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montan
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	100	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures	100	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	5300
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0	ddfe	1040
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	300
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	240	Conseil-s Départemental (aux) :	500
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	240	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	4200
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	100		
Impôts et taxes sur rémunération	100		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	5600	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	5600	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations	
		et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participations salariés		79 - Transfert de charges	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>6040</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>6040</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>6040</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>6040</b>
La subvention sollicitée de 4200€, objet de la présente demande représente 69,54 % du total des produits du projet			
dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.			

Nom du Signataire : PESSEMIER DEBOUDT MARIE

Qualité : DIRECTRICE

Date : 15/04/2024

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) .DANUY BOURDET

Représentant(e) légal(e) de l'association : CIDFF NORD TERRITOIRES

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).*

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 4200 € au titre des appels à projet 2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le .....15/04/2024.... À Roubaix

Signature

CIDFF  
198 rue de Lille 59100 ROUBAIX  
Tél: 03 20 70 22 18  
cidfflillemetropole@gmail.com  
Siret : 31417582900048

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> RENOUELEMENT
<b>Association : FNATH Association des Accidentés de la Vie</b>
Montant souhaité : 6.000€

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. **Ils doivent être datés et signés par le président** (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel
-

## 1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : .....FNATH Association des Accidentés de la Vie

.....  
.....  
Sigle de l'association : ....FNATH..... Site web: ..fnath-nord.fr.....

1.2 Numéro Siret : 783710395 00014                      1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W2685

1.4 Adresse du siège social : ...4 BD Louis XIV BP 2029.

Code postal : ....59013..... Commune : ....LILLE CEDEX.....

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : ...DEREGNAUCOURT..... Prénom : ....Daniel.....

Fonction : ..Président.....

Téléphone : ...03.20.53.85.85..... Courriel : ..administratif@fnath-nord.fr.....

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : .....idem..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

---

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?    oui x    non

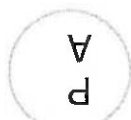
Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :    attribué par    en date du :  
**Représentant des usagers** \_\_\_\_\_ **A R S** \_\_\_\_\_ **\_19 mai 2017**  
**dans les instances hospitalières** \_\_\_\_\_

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?    oui X    non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : 02/08/2005

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?    oui     non X



### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....FNATH Association des accidentés de la Vie

.....

.....

.....

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui, lesquelles?

.....

.....

### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		
Dont nombre d'emplois aidés		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	2	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique		
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHÉRENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS :	16
	LILLOIS / HELLEMMOIS :	51 3
	EXTERIEURS :	243
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans :	0
	Plus de 18 ans :	313
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme :	environ 20%
	Homme :	reste

Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois :	Indivuel 61€
	Lillois / Hellemmois :	Bienfaiteur 109€
	Extérieurs :	Cotisation plus 275€
	Autre type d'adhésion :	

## 5. Bilan financier de l'association : « VOIR BILAN »

Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		
Achats matières et fournitures			<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures			<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres					
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		0	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		0
Excédent (bénéfice)			Insuffisance (déficit)		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>			<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>					
	Compte courant		€		
	Livret		€		
	Caisse		€		

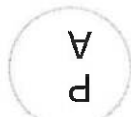
Nom du Signataire : DEREGNAUCOURT Daniel Qualité : Président

Date : 11 avril 2024

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



**Etat de la trésorerie :**

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

## 6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs : **MÉDIATION LOMME**

**permettre de donner l'accès et la reconnaissance des droits des lillois en difficulté, accidentés, malades et handicapés pour tout régime confondu (public, privé et agricole)**

Description :

**informer les personnes accidentées; malades et handicapés sur l'accès ou la reconnaissance de leur droit.**

**Cette action est menée par l'écoute, le renseignement et la défense par l'appui du service juridique et la constitution des recours à l'égard des décisions rendues.**

**Une analyse du dossier, des indications, des éléments est effectuée afin de déterminer les moyens d'action ou de recours par notre service juridique, médecin collaborateur voir aussi nos avocats conseils.**

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

**comparatif année n par rapport à n -1**

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu): LOMME

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

**Véhicule de l'association, bureau - matériel informatique et autres**

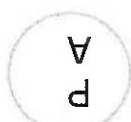
**Les salariés**

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

**Tous publics incluant le handicap mais aussi la lutte contre la discrimination**

**Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ? Par la rencontre à la demande de la maison de la médiation de Lomme**





Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ? NON tous publics

## 7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	En fonction de la disponibilité
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Événement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

## 8. Développement durable

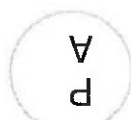
« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

9.

## Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023: 1 fois par trimestre en fonction de la disponibilité des administrateurs
- Assemblée Générale réalisée le : 16 décembre 2023
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 20 ( 10...% du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 1 fois par trimestre
- Politique de formation :



**10. Budget prévisionnel de l'association « FNATH Association des accidentés de la Vie »**  
**Intitulé du projet : « \_\_\_\_\_ médiation LOMME \_\_\_\_\_ »**

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		0	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		130000
Achats matières et fournitures		47000	<b>73 - Concours publics</b>		
Autres fournitures		3000	<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		0			
Locations		3500			
Entretien et réparation		2250			
Assurance		2500	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation		500			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		0	Conseil-s Départemental (aux) :		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication		700			
Déplacements, missions		2850	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres		6000	Ville de Lomme		6000
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0	Lille Hellemes		8000
Impôts et taxes sur rémunération			Accompagnement des Lillois en difficulté		3000
Autres impôts et taxes		8700	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
<b>64 - Charges de personnel</b>		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		50000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		20000	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>					
Frais financiers					
autres					
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		1470000	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		1470000
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
<b>TOTAL DONT CVN</b>			<b>TOTAL DONT CVN</b>		

Nom du Signataire : DEREIGNAUCOURT Daniel

Qualité : Président

Date : 11 avril 2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs



## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) DEREGNAUCOURT Daniel .....  
Représentant(e) légal(e) de l'association : Président

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).*

### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 6.000 € au titre des appels à projet 2024
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le .....11 avril 2024..... À .....Lille.....

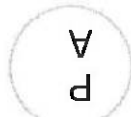
Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.





**Association FNATH GROUPEMENT DU  
NORD**

4 Boulevard Louis XIV  
BP 2029  
59000 LILLE

**COMPTES ANNUELS**  
du 01/01/2023 au 31/12/2023

# Sommaire

<b>Bilan Actif</b>	<b>1</b>
Détail de l'Actif	2
<b>Bilan Passif</b>	<b>3</b>
Détail du Passif	4
<b>Compte de Résultat 1/2</b>	<b>5</b>
<b>Compte de Résultat 2/2</b>	<b>6</b>
Détail du Compte de Résultat	7
<b>Soldes Intermédiaires de Gestion</b>	<b>10</b>
Détail des Soldes Intermédiaires	11
<b>Règles et méthodes comptables 1</b>	<b>14</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>16</b>
<b>Amortissements</b>	<b>17</b>
<b>Chiffres clés de l'entreprise</b>	<b>18</b>
<b>Provisions au bilan</b>	<b>19</b>
<b>Créances et dettes</b>	<b>20</b>
<b>Annexe libre</b>	<b>21</b>
<b>Compte rendu de travaux</b>	<b>22</b>

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	8 730	7 518	1 213	4 123
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	18 793		18 793	18 793
	Constructions	357 068	357 068		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	44 362	38 511	5 852	8 341
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 071		1 071	1 071	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>430 025</b>	<b>403 097</b>	<b>26 928</b>	<b>32 328</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	9 386		9 386	3 665
	Autres créances	76		76	40 098
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	125 147		125 147	92 870	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 401		1 401	1 767
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>136 010</b>		<b>136 010</b>	<b>138 401</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>566 035</b>	<b>403 097</b>	<b>162 938</b>	<b>170 728</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 071

1 071

(3) dont créances à plus d'un an



## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>26 928</b>	<b>16,53</b>	<b>32 328</b>	<b>18,94</b>	<b>(5 399)</b>	<b>-16,70</b>
Concessions brevets et droits similaires	1 213	0,74	4 123	2,41	(2 910)	-70,59
CONCESS.BREVETS LICENCES	8 730	5,36	8 730	5,11		
AMORT.CONC.BREVETS LICENCES	(7 518)	-4,61	(4 608)	-2,70	(2 910)	-63,16
Terrains	18 793	11,53	18 793	11,01		
TERRAINS	18 793	11,53	18 793	11,01		
Constructions						
BATIMENTS	357 068	219,14	357 068	209,14		
AMORT CONSTRUCTIONS	(357 068)	-219,1	(357 068)	-209,1		
Autres immobilisations corporelles	5 852	3,59	8 341	4,89	(2 489)	-29,85
INSTAL./AGENC.DIVERS	19 795	12,15	19 795	11,59		
MATERIEL DE TRANSPORT	10 592	6,50	10 592	6,20		
MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	13 976	8,58	13 976	8,19		
AMORT.AG.CONC.DIVERS	(14 152)	-8,69	(12 269)	-7,19	(1 883)	-15,35
AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	(10 592)	-6,50	(10 592)	-6,20		
AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	(13 767)	-8,45	(13 161)	-7,71	(606)	-4,61
Autres immobilisations financières	1 071	0,66	1 071	0,63		
CAUTIONNEMENTS VERSES	1 071	0,66	1 071	0,63		
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>136 010</b>	<b>83,47</b>	<b>138 401</b>	<b>81,06</b>	<b>(2 390)</b>	<b>-1,73</b>
Créances clients et comptes rattachés	9 386	5,76	3 665	2,15	5 721	156,12
Collectif clients débiteurs	6 419	3,94	2 621	1,54	3 798	144,89
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACTURES	2 967	1,82	1 043	0,61	1 923	184,32
Autres créances	76	0,05	40 098	23,49	(40 022)	-99,81
FOURN RRR A OBTENIR			22	0,01	(22)	-100,00
Avances sur frais V MUSUNGU	76	0,05	76	0,04		
ETAT PRODUITS A RECEVOIR			40 000	23,43	(40 000)	-100,00
Disponibilités	125 147	76,81	92 870	54,40	32 277	34,75
CCP LIVRET A	43 930	26,96	13 927	8,16	30 004	215,44
CCP LIVRET A 7550024596Z	81 208	49,84	78 907	46,22	2 301	2,92
CAISSE	8	0,01	37	0,02	(28)	-77,69
Charges constatées d'avance	1 401	0,86	1 767	1,04	(366)	-20,70
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 401	0,86	1 767	1,04	(366)	-20,70
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>162 938</b>	<b>100,00</b>	<b>170 728</b>	<b>100,00</b>	<b>(7 790)</b>	<b>-4,56</b>

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	243 680	243 680
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	(146 145)	(157 320)	
<b>Résultat de l'exercice</b>	10 930	11 175	
Subventions d'investissement	2 247	4 383	
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>110 712</b>	<b>101 918</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques	9 058	6 076
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		<b>9 058</b>	<b>6 076</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 493	6 947
	Dettes fiscales et sociales	10 372	9 819
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 550	12 966	
Produits constatés d'avance (1)	10 754	33 002	
<b>Total des dettes</b>		<b>43 169</b>	<b>62 734</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>162 938</b>	<b>170 728</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		10 930,45	11 175,18
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		43 169	62 734
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>110 712</b>	<b>67,95</b>	<b>101 918</b>	<b>59,70</b>	<b>8 794</b>	<b>8,63</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	243 680	149,55	243 680	142,73		
FONDS ASSOCIATIF	243 680	149,55	243 680	142,73		
<b>Report à nouveau</b>	(146 145)	-89,69	(157 320)	-92,15	11 175	7,10
REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	(146 145)	-89,69	(157 320)	-92,15	11 175	7,10
<b>Résultat de l'exercice</b>	10 930	6,71	11 175	6,55	(245)	-2,19
<b>Subventions d'investissement</b>	2 247	1,38	4 383	2,57	(2 136)	-48,74
SUBVENTIONS EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	10 090	6,19	10 090	5,91		
QUOTE PART SUBV INVESTISSEMENT	(7 843)	-4,81	(5 707)	-3,34	(2 136)	-37,42
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>	<b>9 058</b>	<b>5,56</b>	<b>6 076</b>	<b>3,56</b>	<b>2 981</b>	<b>49,06</b>
<b>Provisions pour charges</b>	9 058	5,56	6 076	3,56	2 981	49,06
PROV.RENOUVEL.DES IMMOBILISATIONS	3 058	1,88	6 076	3,56	(3 019)	-49,68
AUTRES PROV POUR CHARGES	6 000	3,68			6 000	
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>43 169</b>	<b>26,49</b>	<b>62 734</b>	<b>36,74</b>	<b>(19 565)</b>	<b>-31,19</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	4 493	2,76	6 947	4,07	(2 454)	-35,32
Collectif fournisseurs créditeurs	1 595	0,98	2 376	1,39	(781)	-32,85
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	2 898	1,78	4 571	2,68	(1 673)	-36,61
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	10 372	6,37	9 819	5,75	553	5,63
PERS CONGES A PAYER	4 936	3,03	4 350	2,55	586	13,46
SECURITE SOCIALE	2 385	1,46	2 466	1,44	(81)	-3,28
IRNEO EX CIRRIC	662	0,41	682	0,40	(20)	-2,94
VAUBAN PREVOYANCE	592	0,36	507	0,30	85	16,76
Mutuelle	87	0,05	80	0,05	7	8,52
ORG.SOC. CONGES A PAYER	1 499	0,92	1 479	0,87	20	1,38
Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	61	0,04	59	0,03	2	3,39
ET AT AUTRES CHARGES A PAYER	150	0,09	196	0,11	(46)	-23,47
<b>Autres dettes</b>	17 550	10,77	12 966	7,59	4 584	35,35
Collectif clients créditeurs	17 430	10,70	12 966	7,59	4 464	34,43
Autres comptes créditeurs	120	0,07			120	
<b>Produits constatés d'avance</b>	10 754	6,60	33 002	19,33	(22 248)	-67,41
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 754	6,60	33 002	19,33	(22 248)	-67,41
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>162 938</b>	<b>100,00</b>	<b>170 728</b>	<b>100,00</b>	<b>(7 790)</b>	<b>-4,56</b>

## Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	106 368		106 368	116 204
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	106 368		106 368	116 204
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			39 324	41 460
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			504	860
Autres produits			1 586	1 634	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>147 782</b>	<b>160 158</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			29 255	29 976
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			38 672	43 635
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 661	7 852
	Salaires et traitements			57 320	56 390
	Charges sociales du personnel			16 746	17 982
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 399	5 780
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			114	8	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>155 168</b>	<b>161 623</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(7 386)</b>	<b>(1 466)</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		(7 386)	(1 466)
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 301	1 070
<b>Total des produits financiers</b>		<b>2 301</b>	<b>1 070</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2 301</b>	<b>1 070</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(5 085)</b>	<b>(395)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 437 8 559 3 019	2 850 5 023 3 697
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>22 015</b>	<b>11 570</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 000	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 000</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>16 015</b>	<b>11 570</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>172 098</b>	<b>172 798</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>161 168</b>	<b>161 623</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>10 930</b>	<b>11 175</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	147 782	138,93	160 158	137,82	(12 376)	-7,73
<b>Ventes de marchandises</b>	106 368	100,00	116 204	100,00	(9 836)	-8,46
<b>Ventes de marchandises FRANCE</b>	106 368	100,00	116 204	100,00	(9 836)	-8,46
VENTES CARTES INDIVIDUELLES	48 010	45,14	49 895	42,94	(1 886)	-3,78
VENTES CARTES BIENFAITEURS	11 627	10,93	12 218	10,51	(591)	-4,84
VENTES CARTES COTISATIONS PLUS	31 222	29,35	37 539	32,30	(6 317)	-16,83
VENTE CARTES PLATEFORME	671	0,63	357	0,31	314	87,96
VENTES ABONNEMENTS AU JOURNAL	10 162	9,55	10 875	9,36	(713)	-6,56
VENTES FONDS DE DEVELOPPEMENT	3 451	3,24	3 721	3,20	(271)	-7,27
RECETTES DIVERSES	12	0,01	8	0,01	4	57,89
Recettes Tombola	1 186	1,12	1 455	1,25	(269)	-18,49
CARTE DE SOLIDARITE	28	0,03	136	0,12	(109)	-79,78
<b>Production vendue Biens</b>						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>						
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	106 368	100,00	116 204	100,00	(9 836)	-8,46
<b>Subventions d'exploitation</b>	39 324	36,97	41 460	35,68	(2 136)	-5,15
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	39 324	36,97	41 460	35,68	(2 136)	-5,15
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>	504	0,47	860	0,74	(356)	-41,37
Transfert chares de bureau	504	0,47	860	0,74	(356)	-41,37
<b>Autres produits d'exploitation</b>	1 586	1,49	1 634	1,41	(48)	-2,92
PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	1 586	1,49	1 634	1,41	(48)	-2,92
<b>Total des charges d'exploitation</b>	155 168	145,88	161 623	139,09	(6 456)	-3,99
<b>Achats de marchandises</b>	29 255	27,50	29 976	25,80	(721)	-2,40
Achat cartes Adherents 2021			399	0,34	(399)	-100,00
Achat cartes Adherents 2022	357	0,34	24 352	20,96	(23 995)	-98,53
Achat cartes Adherents 2023	23 319	21,92			23 319	
achat Cartes Bienfaiteurs 2022	33	0,03	4 818	4,15	(4 785)	-99,31
Achat cartes bienfaiteurs 2023	4 855	4,56			4 855	
ACHATS FDS DEV SOLIDARITE 2020	4				4	
Achats Fonds de solidarite 202			50	0,04	(50)	-100,00
Achats fons de solidarite 2023	16	0,02			16	
achats cotisations Plateforme			357	0,31	(357)	-100,00
Carte Plateforme 2023	671	0,63			671	
<b>Autres achats et charges externes</b>	38 672	36,36	43 635	37,55	(4 963)	-11,37
ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)	752	0,71	755	0,65	(2)	-0,31
Carburant	835	0,78	362	0,31	472	130,40
ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	305	0,29	1 714	1,48	(1 409)	-82,19
ACHATS FOURNIT. ADMINISTRATIVES	183	0,17	1 718	1,48	(1 535)	-89,37
LEASING CMCIC	4 433	4,17	4 433	3,81		
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	2 504	2,35	2 877	2,48	(374)	-12,99
LOCATION DUPLICOPIEUR	3 933	3,70	4 327	3,72	(394)	-9,10
CHARGES LOCATIVES	3 605	3,39	4 492	3,87	(887)	-19,75
ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	276	0,26	379	0,33	(103)	-27,14
Entretien véhicules	1 298	1,22	314	0,27	984	313,31
MAINTENANCE	1 764	1,66	2 057	1,77	(294)	-14,28
ASSUR MULTIRISQUES	2 432	2,29	2 269	1,95	163	7,18
ASSUR OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	227	0,21	210	0,18	18	8,49

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
ASSUR TRANSPORT	529	0,50	494	0,43	35	7,09
HONORAIRES	7 577	7,12	7 565	6,51	12	0,16
AUTRES HONORAIRES			112	0,10	(112)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	309	0,29	181	0,16	128	70,78
Repas Congrès			282	0,24	(282)	-100,00
FRAIS VM	740	0,70	1 646	1,42	(906)	-55,03
FRAIS DE DEPLACEMENT C BENEVOLES	270	0,25	103	0,09	167	162,01
RECEPTIONS	741	0,70	781	0,67	(40)	-5,11
Téléphone	3 760	3,53	3 684	3,17	76	2,07
Frais postaux	1 380	1,30	2 089	1,80	(709)	-33,93
FRAIS SUR TITRES	820	0,77	792	0,68	28	3,57
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>7 661</b>	<b>7,20</b>	<b>7 852</b>	<b>6,76</b>	<b>(191)</b>	<b>-2,43</b>
IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE			83	0,07	(83)	-100,00
IMPOT S.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTIN	511	0,48	508	0,44	3	0,65
IMPOTS TAXES FONCIERES	3 603	3,39	3 660	3,15	(57)	-1,56
IMPOTS LOCAUX AUTRES	3 547	3,33	3 601	3,10	(54)	-1,50
<b>Salaires et traitements</b>	<b>57 320</b>	<b>53,89</b>	<b>56 390</b>	<b>48,53</b>	<b>930</b>	<b>1,65</b>
SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	56 734	53,34	57 275	49,29	(541)	-0,94
PERS CONGES PAYES	586	0,55	(885)	-0,76	1 471	166,17
<b>Charges sociales du personnel</b>	<b>16 746</b>	<b>15,74</b>	<b>17 982</b>	<b>15,47</b>	<b>(1 236)</b>	<b>-6,87</b>
PERS COTISATIONS A L'URSSAF	10 920	10,27	12 313	10,60	(1 393)	-11,32
PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	520	0,49	479	0,41	41	8,52
charges sociales sur congés payés	20	0,02	(259)	-0,22	279	107,89
PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	3 202	3,01	3 548	3,05	(346)	-9,74
VAUBAN PREVOYANCE	1 895	1,78	1 644	1,41	251	15,29
PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	190	0,18	258	0,22	(69)	-26,64
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>5 399</b>	<b>5,08</b>	<b>5 780</b>	<b>4,97</b>	<b>(380)</b>	<b>-6,58</b>
DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	2 910	2,74	2 910	2,50		
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	2 489	2,34	2 870	2,47	(380)	-13,26
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>114</b>	<b>0,11</b>	<b>8</b>	<b>0,01</b>	<b>107</b>	<b>N/S</b>
CHARGES DIV.GESTION COURANTE	114	0,11	8	0,01	107	N/S
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(7 386)</b>	<b>-6,94</b>	<b>(1 466)</b>	<b>-1,26</b>	<b>(5 921)</b>	<b>-404,00</b>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 301</b>	<b>2,16</b>	<b>1 070</b>	<b>0,92</b>	<b>1 231</b>	<b>115,04</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 301</b>	<b>2,16</b>	<b>1 070</b>	<b>0,92</b>	<b>1 231</b>	<b>115,04</b>
Intérêts des comptes financiers	2 301	2,16	1 070	0,92	1 231	115,04
<b>Total des charges financières</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>2 301</b>	<b>2,16</b>	<b>1 070</b>	<b>0,92</b>	<b>1 231</b>	<b>115,04</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(5 085)</b>	<b>-4,78</b>	<b>(395)</b>	<b>-0,34</b>	<b>(4 689)</b>	<b>N/S</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>22 015</b>	<b>20,70</b>	<b>11 570</b>	<b>9,96</b>	<b>10 445</b>	<b>90,27</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>10 437</b>	<b>9,81</b>	<b>2 850</b>	<b>2,45</b>	<b>7 587</b>	<b>266,21</b>
EXCEPT AUTRES PROD.EXCEP.OP DE GESTION	10 437	9,81	2 850	2,45	7 587	266,21
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>8 559</b>	<b>8,05</b>	<b>5 023</b>	<b>4,32</b>	<b>3 536</b>	<b>70,39</b>
EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVEST.AU RESULT	2 136	2,01	2 136	1,84		

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
EXCEPT AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS.	6 423	6,04	2 887	2,48	3 536	122,47
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>	3 019	2,84	3 697	3,18	(678)	-18,35
reprise sur prov exceptionnelles des immos	3 019	2,84	3 697	3,18	(678)	-18,35
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	6 000	5,64			6 000	
<b>Dotations excep. aux amortissements et aux provisions</b>	6 000	5,64			6 000	
DOT. PROV. RISQ. & CHARGES EXCEPTIONNELS	6 000	5,64			6 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	16 015	15,06	11 570	9,96	4 445	38,41
<b>Résultat de l'exercice</b>	10 930	10,28	11 175	9,62	(245)	-2,19



## Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecarts	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	106 368	100,00	116 204	100,00	(9 836)	-8,46
Ventes de marchandises	106 368	100,00	116 204	100,00	(9 836)	-8,46
- Achats de marchandises	29 255	27,50	29 976	25,80	(721)	-2,40
- Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	77 113	72,50	86 228	74,20	(9 115)	-10,57
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services						
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>						
<b>PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE</b>	77 113	72,50	86 228	74,20	(9 115)	-10,57
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	2 075	1,95	4 549	3,91	(2 474)	-54,39
- Autres charges externes	36 597	34,41	39 086	33,64	(2 489)	-6,37
<b>CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	38 672	36,36	43 635	37,55	(4 963)	-11,37
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	38 441	36,14	42 593	36,65	(4 152)	-9,75
+ Subventions d'exploitation	39 324	36,97	41 460	35,68	(2 136)	-5,15
- Impôts, taxes sur rémunérations	511	0,48	591	0,51	(80)	-13,55
- Autres impôts et taxes	7 150	6,72	7 261	6,25	(111)	-1,53
- Salaires et traitements	57 320	53,89	56 390	48,53	930	1,65
- Charges sociales	16 746	15,74	17 982	15,47	(1 236)	-6,87
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	(3 962)	-3,73	1 828	1,57	(5 791)	-316,71
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1 586	1,49	1 634	1,41	(48)	-2,92
+ Transfert de charges d'exploitation	504	0,47	860	0,74	(356)	-41,37
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	5 399	5,08	5 780	4,97	(380)	-6,58
- Autres charges de gestion courante	114	0,11	8	0,01	107	N/S
<b>RÉSULTAT EXPLOITATION</b>	(7 386)	-6,94	(1 466)	-1,26	(5 921)	-404,00
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	2 301	2,16	1 070	0,92	1 231	115,04
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières						
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	(5 085)	-4,78	(395)	-0,34	(4 689)	N/S
Produits exceptionnels	22 015	20,70	11 570	9,96	10 445	90,27
- Charges exceptionnelles	6 000	5,64			6 000	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	16 015	15,06	11 570	9,96	4 445	38,41
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	10 930	10,28	11 175	9,62	(245)	-2,19

## Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>106 368</b>	<i>100,00</i>	<b>116 204</b>	<i>100,00</i>	(9 836)	-8,46
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>106 368</b>	<i>100,00</i>	<b>116 204</b>	<i>100,00</i>	(9 836)	-8,46
VENTES CARTES INDIVIDUELLES	48 010	<i>45,14</i>	49 895	<i>42,94</i>	(1 886)	-3,78
VENTES CARTES BIENFAITEURS	11 627	<i>10,93</i>	12 218	<i>10,51</i>	(591)	-4,84
VENTES CARTES COTISATIONS PLUS	31 222	<i>29,35</i>	37 539	<i>32,30</i>	(6 317)	-16,83
VENTE CARTES PLATEFORME	671	<i>0,63</i>	357	<i>0,31</i>	314	87,96
VENTES ABONNEMENTS AU JOURNAL	10 162	<i>9,55</i>	10 875	<i>9,36</i>	(713)	-6,56
VENTES FONDS DE DEVELOPPEMENT	3 451	<i>3,24</i>	3 721	<i>3,20</i>	(271)	-7,27
RECETTES DIVERSES	12	<i>0,01</i>	8	<i>0,01</i>	4	57,89
Recettes Tombola	1 186	<i>1,12</i>	1 455	<i>1,25</i>	(269)	-18,49
CARTE DE SOLIDARITE	28	<i>0,03</i>	136	<i>0,12</i>	(109)	-79,78
<b>Achats de marchandises</b>	<b>29 255</b>	<i>27,50</i>	<b>29 976</b>	<i>25,80</i>	(721)	-2,40
Achat cartes Adherents 2021			399	<i>0,34</i>	(399)	-100,00
Achat cartes Adherents 2022	357	<i>0,34</i>	24 352	<i>20,96</i>	(23 995)	-98,53
Achat cartes Adherents 2023	23 319	<i>21,92</i>			23 319	
achat Cartes Bienfaiteurs 2022	33	<i>0,03</i>	4 818	<i>4,15</i>	(4 785)	-99,31
Achat cartes bienfaiteurs 2023	4 855	<i>4,56</i>			4 855	
ACHATS FDS DEV SOLIDARITE 2020	4				4	
Achats Fonds de solidarite 202			50	<i>0,04</i>	(50)	-100,00
Achats fons de solidarite 2023	16	<i>0,02</i>			16	
achats cotisations Plateforme			357	<i>0,31</i>	(357)	-100,00
Carte Plateforme 2023	671	<i>0,63</i>			671	
<b>Marge commerciale</b>	<b>77 113</b>	<i>72,50</i>	<b>86 228</b>	<i>74,20</i>	(9 115)	-10,57
<b>Production de l'exercice</b>						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Production de l'exercice + Marge commerciale</b>	<b>77 113</b>	<i>72,50</i>	<b>86 228</b>	<i>74,20</i>	(9 115)	-10,57
<b>Achats non stockés matières et fournitures</b>	<b>2 075</b>	<i>1,95</i>	<b>4 549</b>	<i>3,91</i>	(2 474)	-54,39
ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)	752	<i>0,71</i>	755	<i>0,65</i>	(2)	-0,31
Carburant	835	<i>0,78</i>	362	<i>0,31</i>	472	130,40
ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	305	<i>0,29</i>	1 714	<i>1,48</i>	(1 409)	-82,19
ACHATS FOURNIT. ADMINISTRATIVES	183	<i>0,17</i>	1 718	<i>1,48</i>	(1 535)	-89,37
<b>Autres charges externes</b>	<b>36 597</b>	<i>34,41</i>	<b>39 086</b>	<i>33,64</i>	(2 489)	-6,37
LEASING CMCIC	4 433	<i>4,17</i>	4 433	<i>3,81</i>		
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	2 504	<i>2,35</i>	2 877	<i>2,48</i>	(374)	-12,99
LOCATION DUPLICOPIEUR	3 933	<i>3,70</i>	4 327	<i>3,72</i>	(394)	-9,10
CHARGES LOCATIVES	3 605	<i>3,39</i>	4 492	<i>3,87</i>	(887)	-19,75
ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	276	<i>0,26</i>	379	<i>0,33</i>	(103)	-27,14
Entretien véhicules	1 298	<i>1,22</i>	314	<i>0,27</i>	984	313,31
MAINTENANCE	1 764	<i>1,66</i>	2 057	<i>1,77</i>	(294)	-14,28
ASSUR MULTIRISQUES	2 432	<i>2,29</i>	2 269	<i>1,95</i>	163	7,18
ASSUR OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	227	<i>0,21</i>	210	<i>0,18</i>	18	8,49
ASSUR TRANSPORT	529	<i>0,50</i>	494	<i>0,43</i>	35	7,09
HONORAIRES	7 577	<i>7,12</i>	7 565	<i>6,51</i>	12	0,16
AUTRES HONORAIRES			112	<i>0,10</i>	(112)	-100,00
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	309	<i>0,29</i>	181	<i>0,16</i>	128	70,78
Repas Congrès			282	<i>0,24</i>	(282)	-100,00
FRAIS VM	740	<i>0,70</i>	1 646	<i>1,42</i>	(906)	-55,03
FRAIS DE DEPLACEMENT C BENEVOLES	270	<i>0,25</i>	103	<i>0,09</i>	167	162,01
RECEPTIONS	741	<i>0,70</i>	781	<i>0,67</i>	(40)	-5,11
Téléphone	3 760	<i>3,53</i>	3 684	<i>3,17</i>	76	2,07
Frais postaux	1 380	<i>1,30</i>	2 089	<i>1,80</i>	(709)	-33,93

## Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
FRAIS SUR TITRES	820	0,77	792	0,68	28	3,57
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>38 441</b>	<b>36,14</b>	<b>42 593</b>	<b>36,65</b>	<b>(4 152)</b>	<b>-9,75</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>39 324</b>	<b>36,97</b>	<b>41 460</b>	<b>35,68</b>	<b>(2 136)</b>	<b>-5,15</b>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	39 324	36,97	41 460	35,68	(2 136)	-5,15
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés sur rémunération</b>	<b>511</b>	<b>0,48</b>	<b>591</b>	<b>0,51</b>	<b>(80)</b>	<b>-13,55</b>
IMPOTS TAXE APPRENTISSAGE			83	0,07	(83)	-100,00
IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTIN	511	0,48	508	0,44	3	0,65
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés autres</b>	<b>7 150</b>	<b>6,72</b>	<b>7 261</b>	<b>6,25</b>	<b>(111)</b>	<b>-1,53</b>
IMPOTS TAXES FONCIERES	3 603	3,39	3 660	3,15	(57)	-1,56
IMPOTS LOCAUX AUTRES	3 547	3,33	3 601	3,10	(54)	-1,50
<b>Salaires et traitements</b>	<b>57 320</b>	<b>53,89</b>	<b>56 390</b>	<b>48,53</b>	<b>930</b>	<b>1,65</b>
SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	56 734	53,34	57 275	49,29	(541)	-0,94
PERS CONGES PAYES	586	0,55	(885)	-0,76	1 471	166,17
<b>Charges sociales</b>	<b>16 746</b>	<b>15,74</b>	<b>17 982</b>	<b>15,47</b>	<b>(1 236)</b>	<b>-6,87</b>
PERS COTISATIONS A L'URSSAF	10 920	10,27	12 313	10,60	(1 393)	-11,32
PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	520	0,49	479	0,41	41	8,52
charges sociales sur congès payés	20	0,02	(259)	-0,22	279	107,89
PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	3 202	3,01	3 548	3,05	(346)	-9,74
VAUBAN PREVOYANCE	1 895	1,78	1 644	1,41	251	15,29
PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	190	0,18	258	0,22	(69)	-26,64
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(3 962)</b>	<b>-3,73</b>	<b>1 828</b>	<b>1,57</b>	<b>(5 791)</b>	<b>-316,71</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>1 586</b>	<b>1,49</b>	<b>1 634</b>	<b>1,41</b>	<b>(48)</b>	<b>-2,92</b>
PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	1 586	1,49	1 634	1,41	(48)	-2,92
<b>Transfert de charges</b>	<b>504</b>	<b>0,47</b>	<b>860</b>	<b>0,74</b>	<b>(356)</b>	<b>-41,37</b>
Transfert chares de bureau	504	0,47	860	0,74	(356)	-41,37
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>5 399</b>	<b>5,08</b>	<b>5 780</b>	<b>4,97</b>	<b>(380)</b>	<b>-6,58</b>
DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	2 910	2,74	2 910	2,50		
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	2 489	2,34	2 870	2,47	(380)	-13,26
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>114</b>	<b>0,11</b>	<b>8</b>	<b>0,01</b>	<b>107</b>	<b>N/S</b>
CHARGES DIV.GESTION COURANTE	114	0,11	8	0,01	107	N/S
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(7 386)</b>	<b>-6,94</b>	<b>(1 466)</b>	<b>-1,26</b>	<b>(5 921)</b>	<b>-404,00</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>2 301</b>	<b>2,16</b>	<b>1 070</b>	<b>0,92</b>	<b>1 231</b>	<b>115,04</b>
Intérêts des comptes financiers	2 301	2,16	1 070	0,92	1 231	115,04
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(5 085)</b>	<b>-4,78</b>	<b>(395)</b>	<b>-0,34</b>	<b>(4 689)</b>	<b>N/S</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>22 015</b>	<b>20,70</b>	<b>11 570</b>	<b>9,96</b>	<b>10 445</b>	<b>90,27</b>
EXCEPT AUTRES PROD.EXCEP.OP DE GESTION	10 437	9,81	2 850	2,45	7 587	266,21
EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVEST AU RESUL	2 136	2,01	2 136	1,84		
EXCEPT AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS.	6 423	6,04	2 887	2,48	3 536	122,47
reprise sur prov exceptionnelles des immos	3 019	2,84	3 697	3,18	(678)	-18,35

## Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Charges exceptionnelles</b>						
DOT.PROV.RISQ.& CHARGES EXCEPTIONNELS	6 000	5,64			6 000	
	6 000	5,64			6 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>						
	16 015	15,06	11 570	9,96	4 445	38,41
<b>Résultat de l'exercice</b>						
	10 930	10,28	11 175	9,62	(245)	-2,19

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **162 938** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **172 098** euros et un total **charges** de **161 168** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 930** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 730					8 730
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 730</b>					<b>8 730</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	18 793					18 793
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	357 068					357 068
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	19 795					19 795
Matériel de transport	10 592					10 592
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 976					13 976
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>420 224</b>					<b>420 224</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 071					1 071
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 071</b>					<b>1 071</b>
<b>TOTAL</b>	<b>430 025</b>					<b>430 025</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 608	2 910		7 518
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 608</b>	<b>2 910</b>		<b>7 518</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	357 068			357 068
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 269	1 883		14 152
Matériel de transport	10 592			10 592
Matériel de bureau, mobilier	13 161	606		13 767
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>393 090</b>	<b>2 489</b>		<b>395 579</b>
<b>TOTAL</b>	<b>397 697</b>	<b>5 399</b>		<b>403 097</b>

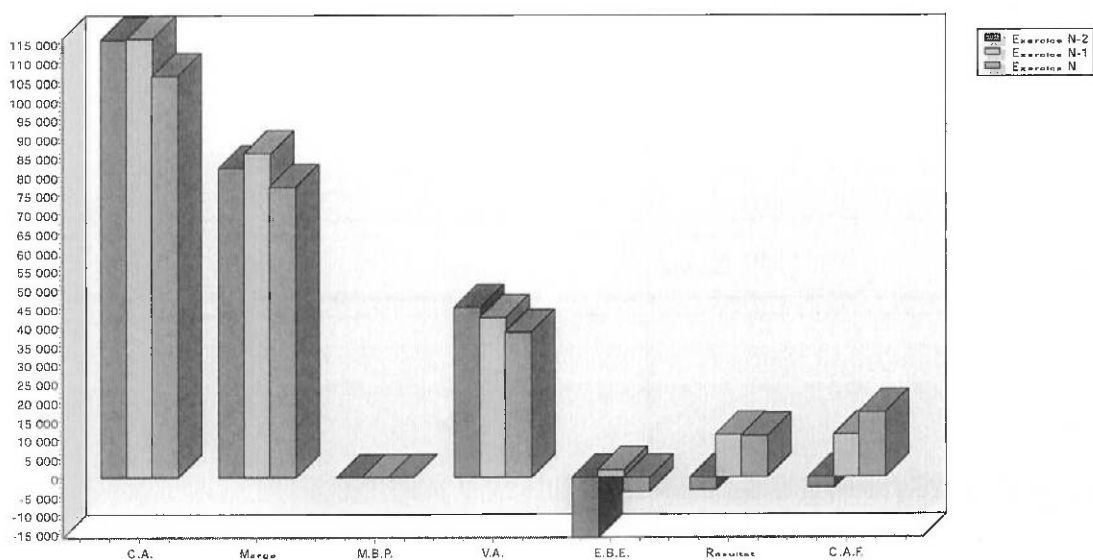
## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							



## Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2023	31/12/2022	Variation N/N-1		31/12/2021
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	106 368	116 204	(9 836)	-8,46	115 795
Marge commerciale	77 113	86 228	(9 115)	-10,57	82 169
% sur vente de marchandises	72,50	74,20			70,96
Marge brute de production					
% sur production					
Valeur ajoutée	38 441	42 593	(4 152)	-9,75	45 413
% sur CA	36,14	36,65			39,22
Excédent brut d'exploitation	(3 962)	1 828	(5 791)	-316,71	(16 069)
% sur CA	-3,73	1,57			-13,88
Résultat net comptable	10 930	11 175	(245)	-2,19	(3 278)
% sur CA	10,28	9,62			-2,83
Capacité d'autofinancement	17 175	11 122	6 053	54,43	(2 835)
Besoin en fonds de roulement	(32 305)	(17 204)	(15 102)	87,78	(32 784)
Nombre de jours de CA	(109,34)	(53,30)			(101,92)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	23,81	33,97			31,81
- Crédit clients	31,77	11,35			9,66



## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations	6 076		3 019	3 058
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		6 000		6 000	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>6 076</b>	<b>6 000</b>	<b>3 019</b>	<b>9 058</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 076</b>	<b>6 000</b>	<b>3 019</b>	<b>9 058</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 071	1 071	
	Clients douteux ou litigieux	.		
	Autres créances clients	9 386	9 386	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	76	76	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	1 401	1 401		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>11 934</b>	<b>11 934</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 493	4 493		
	Personnel et comptes rattachés	4 936	4 936		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 225	5 225		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	211	211		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	17 550	17 550			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	10 754	10 754			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>43 169</b>	<b>43 169</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Annexe libre

Le nombre d'heures de bénévolat effectué au cours de l'exercice 2023 est de 805 heures, valorisé au SMIC horaire Brut au 31/12/2023, il représente la somme de 9 274 euros.

## Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 4 janvier 2007 et de notre avenant en date du 4 avril 017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association FNATH GROUPEMENT DU NORD** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>162 938</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>106 368</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>10 930</b> euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas re

Fait à SIN LE NOBLE  
Le 06/05/2024

Signature

Jean-Michel Catry  
Expert-Comptable

# DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET 2024 ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : [vieassociative@mairie-lomme.fr](mailto:vieassociative@mairie-lomme.fr) ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention),

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input checked="" type="checkbox"/> RENOUELEMENT
<b>Association : AIAVM</b>
<b>Montant souhaité : 8029 €</b>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à ce dossier pour permettre l'étude de votre dossier :

- Attestation d'assurance pour l'année 2024,
- RIB de l'association,
- Bilan financier 2023 et budget prévisionnel DU PROJET sont contenus dans le dossier. Ils doivent être datés et signés par le président (ou par son représentant ; joindre la délégation de signature)
- Bilan d'activité 2023
- Le bilan quantitatif et qualitatif joint à cette demande, en cas de renouvellement d'appel à projet.

Liste des pièces à joindre obligatoirement si c'est votre première demande (fonctionnement ou appel à projet) :

- Statuts signés et datés,
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale 2023,
- Avis de situation Sirene
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Pour les nouvelles demandes :

- Récépissé de préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel

## 1- Identification de l'Association

### 1.1 Nom - Dénomination :

**Association Intercommunale d'aide aux victimes et de médiation**

Sigle de l'association : **AIAVM** Site web: .....

1.2 Numéro Siret : 34073423500013

1.2 bis code NAF : 88.99B

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595005139

### 1.4 Adresse du siège social :

Hôtel de Ville – Place Roger Salengro

Code postal : 59000 Commune : LILLE

### 1.5 Représentant-e légal-e

Nom : DEPINOIS Prénom : Philippe

Fonction : Président

Téléphone : 07 68 75 65 22 Courriel : philippedep@free.fr

### 1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : DUMEZ Prénom : Gilles

Fonction : Directeur

Téléphone : 06 78 25 32 09 Courriel : g.dumez.aiavm59@gmail.com

## 2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

JUSTICE

MINISTERE DE LA JUSTICE

03/01/2024

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui  non

### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Fédération France VICTIMES

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON  OUI  Si oui, lesquelles?

.....

.....

### 4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	0	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	0	
Nombre total de salariés :	1	
Dont nombre d'emplois aidés	0	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0	
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
<b>NOMBRE D'ADHERENTS</b> Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS :	
<b>NOMBRE D'ADHERENTS</b>	EXTERIEURS : Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	
<b>REPARTITION HOMME / FEMME</b>	Femme : Homme :	
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	



**5. Bilan financier de l'association : « AIAVM »**  
**Année 2023 ou exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 aout 2023**

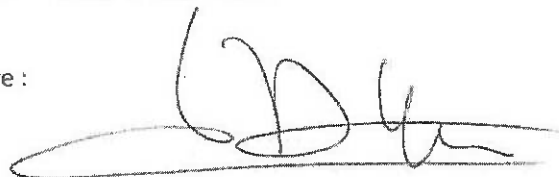
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
<b>60 - Achats</b>		<b>5 579.79</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		<b>12 250.00</b>
Achats matières et fournitures		5 579.79	<b>73 - Concours publics</b>		<b>3 152.45</b>
Autres fournitures			<b>74 - Subventions d'exploitation 1</b>		<b>666 465.66</b>
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 <sup>ère</sup> page		
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>17 479.66</b>	Justice		268 530.00
Locations		11 729.08	Département		43 124.00
Entretien et réparation		3 568.89	FIPDR		96 556.00
Assurance		756.44	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation		1 425.25	Conseil-s Départemental (aux) :		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>118 228.15</b>	CDAD		11 000.00
Rémunérations intermédiaires et honoraires		86 350.18	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Publicité, publication			Ville de Lille		78 449.00
Déplacements, missions		20 283.06	Dunkerque		48 500.00
Services bancaires, autres		11 594.91	10 Villes		66 701.46
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>26 582.08</b>	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération		26 582.08	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Autres impôts et taxes			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>522 351.43</b>	Autres établissements publics		53 605.20
Rémunération des personnels		391 016.88	Aides privées (fondation)		
Charges sociales		127 912.13	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		<b>0</b>
Autres charges de personnel		3 422.42	756. Cotisations		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			758. Dons manuels - Mécénat		
			<b>76 - Produits financiers</b>		<b>2 359.72</b>
<b>66 - Charges financières</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		<b>18 095.00</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>11 043.61</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>		<b>6 005.91</b>
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>		<b>708 328.74</b>
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>		<b>701 264.72</b>	Insuffisance (déficit)		
Excédent (bénéfice)		7 064.02			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations			875 - Bénévolat		
864 - Personnel bénévole			<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>708 328.74</b>
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>708 328.74</b>			
<b>SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable</b>					
	Compte courant		414 817.02 €		
	Livret		83 308.94 €		
	Caisse		0 €		

Nom du Signataire : *G. Duriez*

Qualité : *Directeur*

Date : *16-04-2024*

Signature :



2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

**Etat de la trésorerie :**

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Au 16/04/2024, nous disposons de 8,5 mois de fonds de roulement
---

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

## 6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

Permanences d'aide aux victimes au sein de la maison du citoyen de Lomme

Description :

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

- Nombre de victimes reçues / type d'infractions
- Nombre d'entretiens réalisés au sein de la permanence
- En complément, nombre de lommois pris en charge par le pôle psychologique de l'association

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Détailler : Permanences juridiques d'aide aux victimes au sein de la Maison du citoyen de LOMME

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

OUI

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1<sup>er</sup> degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Victimes d'infractions pénales

## 7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser)	

## 8. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

## 9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration en 2023: 2
- Assemblée Générale réalisée le : 26/09/2023
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : 5 (100% du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 3
- Politique de formation :

## 10. Budget prévisionnel de l'association AIAVM

**Intitulé du projet : Permanences d'aide aux victimes au sein de la maison du citoyen de Lomme 2024**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	<b>0</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 - Concours publics</b>	
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	<b>0</b>
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0</b>		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>350</b>	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	50		
Déplacements, missions	300	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	8029
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>691</b>		
Impôts et taxes sur rémunération	691		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>6988</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	5146	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	1842	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>0</b>
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>8029</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>8029</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>8029</b>	<b>TOTAL DONT CVN</b>	<b>8029</b>

Nom du Signataire : G. DUMEZ

Qualité : Directeur

Date : 16/04/2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

## 9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Gilles DUMEZ, Directeur

Représentant(e) légal(e) de l'association : AIAVM

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).*

### Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

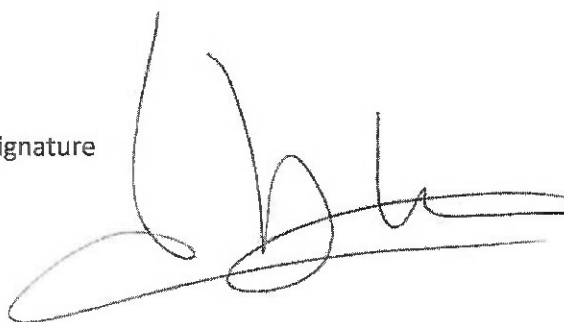
supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 8029 € au titre des appels à projet 2024
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 16/04/2024. À Lille

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.